

Résolution présentée par la délégation de l'

Union des Comores

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne l'éradication de la faim dans le monde

L'Assemblée Générale,

Alarmée par le nombre de personnes (environ 757 millions) victimes de sous-alimentation dans le monde,

Rappelant au reste du monde les inégalités scandaleuses entre les pays en termes de distribution des ressources alimentaires où des pays comme les Etats-Unis (42%) ou même l'Arabie Saoudite (40,6%) de la population fait face à de l'obésité en masse, pendant que d'autres souffrent de famine,

Scandalisée du non-respect du droit fondamental à l'alimentation de l'article 25 alinéa 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme énonçant que « toute personne a un droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation [...] »,

Accusant les séquelles de la colonisation, qui a laissé des pays, comme les Comores, dans une situation de dépendance et de sous-développement, aggravant la famine en limitant l'accès à des ressources essentielles et ces derniers continuent de subir les conséquences économiques et sociales (le produit intérieur brut des Comores de 1,243 milliards de dollars contre le produit intérieur brut des USA de 28'000 milliards de dollars),

Décide

- de lancer un programme global de redistribution des surplus alimentaires à travers une plateforme internationale de gestion des excédents alimentaires. Les pays producteurs d'excès alimentaires s'engagent à rediriger ces surplus vers les zones frappées par la famine ;
- de créer une Banque Mondiale de la Faim, un organisme financier international entièrement dédié à éradiquer définitivement la famine sur Terre, avec des contributions obligatoires des grandes puissances économiques, des entreprises multinationales et des ONG. Cette banque fournira des financements directs pour des projets agricoles, des infrastructures alimentaires, et des solutions innovantes dans les pays touchés ;
- d'instaurer une taxe multinationale alimentaire dont les revenus seraient redistribués aux pays en proie à la famine, en particulier ceux dont l'économie a été affectée par la colonisation.

Le texte français fait foi.